



Compte rendu de la conférence audio du 21 avril 2020 des OS avec la DRFIP 35

Le Drfip commence son propos en précisant que l'activité ne faiblit pas, selon son expression "qu'elle frémit un peu partout". Cette hausse de l'activité a été constatée, en particulier, dans les trésoreries comme la Paierie régionale, la trésorerie Rennes municipale, la trésorerie Rennes Hôpital et autres en matière communal (les bannettes ne désemplassent pas)

Elle concerne également le pôle fiscal. Les SIE sont impactés par les aides aux entreprises, le fonds de solidarité avec 650 à 700 rejets à traiter pour le département et, avec l'aide des brigades, le traitement des relances des défaillants en matière de remboursement de crédit de TVA. Ce gros travail sur les défaillants se poursuivra par l'envoi des AMR dès que les imprimés auront été validés au niveau de la centrale. Le Drfip a également annoncé que la DG a reporté le dépôt des liasses fiscales à la fin juin.

Le SDE a aussi une augmentation de son activité (traitement des virements) ainsi que les SPF. Concernant la TCA, suite à l'ouverture du courrier qui avait été jugé comme non prioritaire, 3 000 chèques ont été recensés pour un montant total d'environ 350 000 €. Le traitement de ces chèques étant considéré par le DRFIP comme essentiel, le nombre d'agents en présentiel est passé de 18 à 22 agents sur cette trésorerie (plus précisément 8 agents supplémentaires en roulement par 4).

Le Drfip indique qu'avec la reprise de l'activité postale (4 jours au lieu de 3), il va y avoir un impact sur les CEA/CER.

La Drfip indique, après avoir fait le point lundi matin avec les médecins de prévention, qu'il y a toujours 2 collègues avec une de suspicion d'infection et 8 agents sont en suivi particulier. La DRFIP a comptabilisé 121 collègues considérés par les médecins de prévention comme fragiles mais elle pressent que plus de collègues seraient concernés et ne se sont pas faits connaître comme tels. Les agents concernés par une éventuelle reprise dans le cadre de missions essentielles ne pourront le faire qu'après avis médical.

Un recensement des agents en instance de reprise suite à une longue maladie ou en mi-temps thérapeutique sont actuellement recontactés par le service RH pour les rassurer. La DRFIP a indiqué qu'en l'absence de commission avant juin (du fait de l'épidémie), leur situation va être vue avant cela par la DRFIP. La direction demande aux OS de les rassurer sur leur situation si elles sont en contact avec ceux-ci.

Selon celle-ci, la situation sanitaire est stable grâce à la mise en place des mesures strictes et une rigueur sur l'application des bonnes pratiques à travers les messages envoyés aux agents par les chefs de services et la direction.

La DRFIP prépare d'ores et déjà la période post confinement. Mais le DRFIP déclare être circonspect et très prudent sur ce sujet. Une commande de plexiglas effectuée dans ce sens est en cours. Suite aux consignes gouvernementales, la dotation de masques reste limitée pour la DGFIP avec l'idée d'une équité entre toutes les administrations. Dans le même sens le Drfip considère que l'équité doit prévaloir entre les agents des différents services concernant l'accession aux masques.

C'est pour cela qu'un recensement a été lancé suivant plusieurs critères de priorité. En suivant ces critères le contingentement en masques doit permettre à la direction de tenir jusqu'au 25 mai mais une commande pourrait arriver d'ici là (11 mai fin progressive du confinement). Il y a des démarches au niveau interministériel pour obtenir des masques de niveau 2.

Le Drfip indique que le sujet du déconfinement n'est pas simple. Il n'a pas d'idée claire sur l'évolution et la feuille de route à venir. La première des choses que la direction prévoit de faire pour commencer sa réflexion pour préparer la période post confinement, c'est de faire un état précis du retard existant dans les différents services d'ici le 11/05/20.

A ce jour, en mode confinement, il y a 362 présents (effet de la campagne IR en particulier), 260 agents en télétravail (y compris cadres en alternance télétravail et présentiel). Cependant, il est prévu une dotation supplémentaire de 24 ordinateurs d'ici la fin avril pour les SPF, SIE, trésoreries (objectif : 1/3 en télétravail).

Concernant la campagne IR, à ce jour, 90 agents présents en présentiel en SIP dont 14 encadrants et 18 volontaires hors SIP pour les pools téléphoniques de 1er niveau. Ce sont donc 56 agents B et C qui sont présents sur site. Selon le Drfip, le département est dans la moyenne nationale.

La Drfip indique que rien n'est définitif sur le présentiel et que des ajustements à la hausse auront inmanquablement lieu lorsque la montée en charge de travail surviendra.

Selon la direction, les premiers effets au 20/04 sont satisfaisants au niveau des installations techniques avec la participation de l'ESI (standard, box). Le site de Magenta était opérationnel dès 9h30 le 20/04 mais des ajustements sont à effectuer concernant les casques mais aussi les équipes de nettoyage.

La division RH a pris contact avec les volontaires (réglages). Selon la Drfip, chacun est à sa place (matin et après-midi). Les volontaires seraient satisfaits de leur situation. Selon la direction, l'effectif est conforme à la charge actuelle. Cependant ce n'est pas la période de croisière. Elle estime que les premières opérations se passent correctement mais il y a cependant un problème à régler concernant les contre-appels effectués par les agents en télétravail (problème du numéro masqué).

Cette question va être revue avec les agents en soutien sur les pools téléphoniques de 1er niveau pour que les contribuables soient tous avertis qu'ils seront susceptibles d'être rappelés en appels masqués si ceux-ci proviennent d'agents travaillant à leur domicile.

Le Drfip informe de l'arrivée prochaine de téléphones portables concernant le télétravail mais indique que tous agents dans cette situation ne pourront pas en être destinataires.

Le Drfip rappelle que les responsables des SIP ont pour consigne de rester vigilants sur le présentiel sachant que sur certains SIP trop d'agents étaient présents ce qui a nécessité pour certains un retour "à la maison".

La direction tient un tableau de bord (statistiques) afin d'adapter les effectifs nécessaires.

Par ailleurs le DRFIP indique, qu'à défaut des traditionnelles formations préparatoires à la campagne IR pour les agents des SIP, la documentation, les notes et des aides sont accessibles sur Ulysse35 et que des modules de formation internet sont disponibles via l'Enfip.

Interventions des OS :

pour la CGT :

La CGT a réaffirmé sa condamnation totale concernant la diminution des jours RTT décidée au niveau interministériel. Il s'agit d'un véritable racket de la part du gouvernement. Les agents ne comprennent pas cette décision qu'ils considèrent particulièrement injuste. Il en va de même concernant la prime prévue par ordonnance du 15 avril. C'est une injustice et cela crée des disparités inacceptables entre les agents. Nous avons rappelé qu'aucun agent n'était responsable de la situation causée par la pandémie du coronavirus.

La CGT demande que la direction fasse remonter son opposition totale à ses mesures au niveau de la DG. Elle a par ailleurs demandé si la direction avait eu connaissance des modalités d'attribution de celle-ci ainsi que les critères qui serviront à ponctionner des jours RTT aux agents.

La Cgt a demandé ce qu'il advenait des ponts naturels dans la configuration confinement que nous connaissons actuellement ?

Concernant pour le remboursement des frais de repas, la CGT a demandé pourquoi une différenciation a été mise en place sur ses modalités à partir du 15 avril (auparavant, une simple attestation sur l'honneur suffisait mais désormais des pièces justificatives sont à fournir).

Concernant la campagne IR, la CGT revendique qu'il n'y ait pas d'accueil physique après le 11/05. Elle demande un tableau qui récapitule la ventilation des agents par SIP et pour l'ensemble des services du département. Elle souhaite avoir un état sur le nombre des contre-rappels passés, des messages traités via e-contacts ou la messagerie balsus.

La CGT s'étonne que les agents du PCRП n'apparaissent pas dans les tableaux récapitulatifs des agents en présentiel ou en télétravail. Pourtant ils prennent bien part pour un certain nombre à la campagne IR. Quel est l'organisation des agents du PCRП dans le cadre de cette campagne ?

Il en va de même pour les collègues de la brigade patrimoniale.

La CGT dénonce le rappel d'agents en garde d'enfants.

Dans le cadre des pauses "café", avec des locaux exigus, il doit y avoir de la prévention via les affichages en particulier. La distanciation est difficile à mettre en place dans certains services. Il reste des manques concernant les masques, le gel, les gants.

La CGT demande la répartition femmes/hommes se trouvant en ASA dans le cadre de la campagne de la lutte contre les violences conjugales et les discriminations.

La CGT a de grandes inquiétudes concernant le début de déconfinement annoncé à partir du 11/05 sur la SANTÉ des agents :

- * organisation des locaux pour la distanciation sociale

- * organisation du travail par cloisonnement des tâches pour limiter les croisements et les contacts des personnels

- * masques, gels hydroalcooliques, gants pour tous les agents, en nombre suffisant et ce quelles que soient les recommandations officielles du ministère de la santé

- * Nettoyage et désinfection intensif et régulier des locaux, ascenseurs, poignée de porte, etc.

- * maintien de la possibilité d'être en ASA pour les agents en garde d'enfants et les personnels

« fragiles »

- * maintien des collègues qui sont équipés en télétravail

- * maintien de la banalisation des horaires des journées de travail
- * Pour les agents non empêchés et non en télétravail, prévoir des retours par rotation, soit par journée, soit demi-journées pour que la distanciation sociale soit possible partout
- * privilégier les collègues qui ne prennent pas les transports en présentiel, quand cela est impossible en plus de la rotation des équipes, permettre le décalage des horaires pour éviter les heures de pointe dans les transports (en lien avec la banalisation des journées) et leur fournir gants et masques pour prendre les transports en commun.
- * possibilité d'effectuer des tests pour les agents qui le désirent et ceux qui ont été en contact avec des personnes contaminées, que ce soit dans leur environnement professionnel ou personnel

Pour la CGT, les chiffres sont têtus. Le nombre d'agents présents est trop important : 35% en SIP, c'est trop, ainsi que 37% en SIE et en trésoreries. Il faut augmenter le % d'agents en télétravail pour les missions essentielles et fournir le matériel adéquate (ordinateurs et téléphones portables).

La CGT réclame, de nouveau, la ventilation des agents présents physiquement par SIP.

Elle rappelle que des usagers se déplacent (besoin d'aide pour les démunis).

La CGT interpelle le Drfip sur l'arrivée de chèques et courriers stockés depuis le début du confinement à la TCA (mission non essentielle à l'époque?); Il est rappelé que la protection des agents est la priorité et que cela génère plus de présentiel.

De même, elle demande des explications suite à l'arrivée d'amendes "confinement" au CEA.

La CGT informe d'incompatibilité entre les téléphones et les casques dans le cadre de la campagne IR.

De même, du vinaigre blanc soit encore utilisé sur certains sites pour la désinfection des locaux.

Réponses du Drfip :

Ce ne sera pas la fin du confinement le 11/05 (suivre les orientations gouvernementales). Il précise que les conditions générales échappent à la Dgfip. Le déconfinement, non fixé, sera progressif avec des marges au niveau local. Pour lui, le taux de présents est proportionné à la charge de travail, si augmentation de celle-ci, des agents seront appelés, en particulier, pour la saisie des déclarations.

Il indique que la médecine de prévention est attentive et vigilante concernant les implications des décisions de la direction sur la protection des agents. Il émet une réserve sur l'usage des gants. Il rappelle que la manipulation des courriers se fait après 24 heures lors de la réception. Les pauses doivent respecter les gestes barrière.

Pour lui, les commandes de masques, de gel se font "au fil de l'eau" et dans le cadre des rotations. Chacune et chacun conserve sa bouteille de gel hydro-alcoolique.

Il précise que des agents souhaitent revenir au travail.

Concernant l'attribution de la prime, il n'a pas d'informations particulières. De même, concernant les congés/RTT, il est en attente de la note de cadrage.

S'agissant des frais de repas, il faut adopter une souplesse dans la réclamation des pièces justificatives.

S'agissant des chèques et courriers stockés à la TCA, le Drfip précise que ce sont des chèques en souffrance, qu'il s'agit d'une mission essentielle dans le cadre du plan de continuité de l'activité avec un montant significatif d'encaissement de recettes publiques (350 000 €). Il y aura 2 équipes de 4 agents par rotation hebdomadaire (travail sur deux semaines), mais pas dans l'immédiat. La Drfip précise qu'il y a des volontaires et que la médecine de prévention va passer dans les locaux de la

TCA. Elle indique que, dans un premier temps, il y avait le traitement de la BDF et des chèques simples puis la décision de traiter les chèques avec courriers (ces derniers ne nécessitant pas forcément une réponse immédiate).

Concernant les amendes "confinement", le Drfip indique qu'il y en a, à ce jour : 800 000 environ ont été expédiées ce qui entraîne à peu près 1 000 paiements par jour.

pour Solidaires :

Il faut prendre toutes les mesures pour la sécurité des agents et attendre pour le nouveau dispositif le 11/05.

Concernant la campagne IR, de petits problèmes au démarrage (installations des casques). La gestion du planning et l'appui par la division RH sont satisfaisants. Certains SIP sont surdimensionnés en effectifs par rapport à d'autres. En matière de dotation matérielle, il y a des masques, du gel, des produits désinfectants mais, concernant les transports en commun, à revoir pour les mesures de protection. Cette campagne IR commence bien mais attention au départ après le 11/05.

Un dépistage devra avoir lieu à partir du 11/05. Des agents veulent revenir (pourquoi ne pas établir une rotation?).

Il y a le sujet des télétravailleurs sans convention (en particulier, les géomètres avec le projet RPCU).

Une demande est faite pour avoir des précisions concernant les mouvements de mutations.

Réponses du Drfip :

Concernant les agents en présentiel, le passage en ASA peut se faire sans difficulté. Une piqûre de rappel sera faite concernant le recensement des masques.

Pour les agents souhaitant revenir, il n'y a pas d'obstacles pour la rotation entre présents et ASA, mais en favorisant le télétravail selon la montée en régime de la charge de travail.

Aucune difficulté pour les travailleurs nomades sans convention dès lors qu'ils sont en position de travail.

Le Drfip partage l'appréhension concernant l'accueil du public dans le cadre d'un accompagnement physique, de difficultés face à la chose informatique, d'où la commande de plexiglas (il faudra privilégier le RDV si nécessité absolue)

pour la CFDT :

Des agents souhaitent revenir. Des interrogations concernant la suppression de congés/RTT, l'attribution de la prime. La notion de pression à revenir dans le cadre de retards cumulés (problème philosophique). Il y a eu un référé contre cette ordonnance.

S'agissant des mutations locales, à charge de la Drfip de donner des précisions sur Ulysse35 et les mails professionnels des agents.

Concernant le déconfinement à venir, il y aura une reprise scolaire progressive impactant différemment les agents-parents.

Question posée sur les systèmes de climatisation (Turgot, CER, trésorerie hospitalière) lié directement à l'hôpital) avec les mesures à prendre.

Réponses du Drfip :

Il faudra réfléchir pour les agents souhaitant revenir. "Satisfait de ne pas être attaqué en justice" suite au référé.

Concernant les gardes d'enfants, il n'a pas d'idée précise mais on reste tributaire du ministère de l'Education Nationale. Le redéploiement du télétravail devra se faire même si des difficultés sont rencontrées avec la garde d'enfants.

S'agissant de l'après-confinement, il faudra voir tous les aspects du télétravail (calendriers, arbitrages service par service).

Concernant la climatisation, la Drfip précise transmettre les résultats mais est rassurante sur l'état des climatisations (par exemple, de l'air neuf au Turgot).

Pour les mutations, il faut attendre les instructions concernant affectations des A et des C au 01/09 et des B au 01/10.

pour FO :

Concernant la prise en compte au niveau sanitaire, c'est satisfaisant. Un recensement des masques nécessaire avant et après le 11/05.

Pour l'effectif mobilisé, il y a des inquiétudes sur le taux de présents, en particulier, dans les SIP, SIE, trésoreries (cela demande de la vigilance).

S'agissant de la campagne IR, demande qu'il y ait un point pour chaque site au quotidien. Le site impôts.gouv très sollicité implique la réception importante de courriels (augmentation du présentiel).

Quid des inspecteurs et contrôleurs stagiaires qui arrivent.

Réponses du Drfip :

Le site impôts.gouv est, en effet, pris d'assaut mais il pense qu'il va y avoir une augmentation du nombre d'appels téléphoniques.

Il n'est pas favorable à détailler de façon plus fine les effectifs dans chaque service car les chefs de service sont déjà très sollicités.

Ne pas hésiter à faire remonter les difficultés (en particulier, les disparités entre services).

La délégation CGT

Si vous voulez faire remonter les difficultés que vous rencontrez, n'hésitez pas à nous contacter:

par mail, cgt.drfip35@dgfip.finances.gouv.fr ou au 07 61 56 38 22

pour que nous puissions intervenir notamment à la prochaine conférence téléphonique du 28 avril.